

REGLEMENT du 6ème Petit mais Costaud Enduro VTT LARRAZETTOIS

L Association VTT Larrazettoise organise la 5ème manche du Challenge Enduros Tour le dimanche 31 AOUT 2025 à LARRAZET 82500

ARTICLE 1 - INSCRIPTIONS

- Cette épreuve est sujette à compétition, elle est ouverte aux licenciés ou non, sauf Kids (licences). Le certificat médical de MOINS 1 AN est obligatoire pour les nons licenciés.
- Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire et sera signée lors du retrait des plaques.
- Les inscriptions se feront sur le site du CET :
- Il ne sera pas possible de s'inscrire sur place avant le début de l'épreuve.
- Lors de la remise des plaques à la buvette/ravito sur spé Bike Park, chaque participant devra obligatoirement signer une décharge, l'organisateur décline toutes responsabilités civiles ou pénales en cas d'accident immédiat ou secondaire dont le participant pourraient être victime . En cas de non signature, le concurrent se verra refusé le départ.

ARTICLE 2 – TARIFS frais compris

du 17AU 7 JUILLET 46 EUROS KIDS 41 EUROS

à partir du 8 AU 28 AOUT 51 EUROS KIDS 46 EUROS

Le tarif inclus les ravitaillements et le repas à l'arrivée.

Repas accompagnant 12 €

PAIEMENT PAR VIREMENT

ARTICLE 3 - LE PROGRAMME

Samedi 30 AOUT 10H/12H et 14H 19H Retrait des plaques /

Pour les Kids licenciés (benjamins,minimes) les reconnaissances seront obligatoires en convoie le samedi après midi.

POUR TOUS LES PILOTES Reconnaissances Vélo sous votre responsabilité, nous déclinons toutes responsabilités.

Dimanche 31 Août Retrait des plaques et contrôle BUVETTE/RAVITO
MILIEU DE SPE BIKE PARK 7H40 à 8H00

Briefing 8H00 BUVETTE Milieu de la SPE BIKE PARK
Départ par ordre de plaque (seulement SP1) VTTAE en premier 8H20
SPE BIKE PARK SANS CHRONO ECHAUFFEMENT/RECO.

ARTICLE 4 – VELO / CATEGORIES

- Sont acceptées les vélos équipés de roues 20 à 29 pouces.
- Sont acceptées les VTTAE
- Le concurrent doit avoir le même vélo sur toute la durée de l'épreuve, que ce soit dans les liaisons ou dans les spéciales.
- Les participants doivent utiliser un vélo de type VTT
- Les embouts de guidon doivent être bouchés.
- Tout changement de vélo est interdit durant la totalité de l'épreuve.
- Les participants sont seuls responsable de la conformité aux normes en vigueur du matériel qu'ils utilisent.

Pour les Kids licenciés (benjamins,minimes) les reconnaissances seront obligatoires en convoie le samedi après midi avec Philippe Fabre.
Ils feront maximum 90% du parcours.

ARTICLE 5 – PROTECTION DU PILOTE

- Casque intégral Obligatoire - Lunettes fortement conseillé
 - Genouillères obligatoires
 - Gants longs obligatoires
 - Protection dorsale ou sac à dos avec dorsale intégrée obligatoire
 - Coudières fortement conseillé
- Chaque participant doit porter son casque sur la totalité du parcours, y compris dans les liaisons.

ARTICLE 6 – SECURITE

- Le respect du code de la route est obligatoire.
- - En cas d'accident, les participants témoins devront impérativement et le plus rapidement possible, prévenir le PC au 06 71 07 51 53 ou le ravitaillement le plus proche. Chaque point de ravitaillement sera équipé d'un moyen de communication. Des secouristes seront présents sur l'épreuve.
- - En cas d'abandon, le signaler à l'équipe de chronométrage en bas des spés
- obligation de RAMENER le bracelet de chronométrage pour éditer vos temps, toute perte sera facturée 60 euros.

- ARTICLE 7 – RAVITAILLEMENTS

- Les ravitaillements seront aux nombres de 2 au milieu de la spéciale BIKE PARK.
- Vous sera proposé du liquide (eau et boissons sucrées) et des aliments solides sucrés ou salés (pâtes de fruits, fruits secs, chocolat, gâteaux, pain, pâté, fromage, fruits,...)

ARTICLE 8 - ANNULATION

PLUS DE REMBOURSEMENT A PARTIR DU 15 AOUT

ARTICLE 9 – CHARTE

- Prendre conscience que le milieu naturel que vous traversez est fragile et sensible.
- Respecter la faune et la flore : ne pas jeter bouteilles et autres sachets usagés sur le sol.
- Respecter le balisage seul garant de votre bonne orientation et sécurité.
- Venir en aide à un concurrent en situation de détresse,dangereuse.
- La population locale vous accueille, remerciez là : un sourire et un petit bonjour suffisent.
- Respecter l'intégralité du Règlement 2025.
- On est tous des bénévoles, on fait ça pour le plaisir !!!

